

## CHAPITRE 5. RATIONALITES INDIVIDUELLES, IRRATIONALITES COLLECTIVES

### ARROW – NASH – SAMUELSON

#### III. L'environnement comme bien commun

L'évol à LT des ressources naturelles. Hardin et la tragédie des biens communs. Ostrom.

##### 1. Hardin

###### a) *L'article*

Garret Hardin, « Tragedy of commons », Science, december 1968, Vol. 162 n° 3859 p. 1243-1248.

Dans le champ de l'économie, la Richesse des Nations (1776) a popularisé la "main invisible," l'idée qu'un individu qui "recherche seulement son gain propre," est, en apparence, "conduit par une main invisible à améliorer ... l'intérêt public". Adam Smith ne l'affirme pas comme toujours vrai et aucun de ses disciples ne l'a peut-être fait. Mais il a contribué à une tendance de la pensée dominante qui, depuis, a toujours interféré avec l'action positive fondée sur l'analyse rationnelle ; à savoir, la tendance à postuler que les décisions prises individuellement seront, en pratique, les meilleures décisions pour une société tout entière. Si ce postulat est correct, il justifie la continuation de notre politique actuelle de laissez-faire dans la reproduction. S'il est correct, nous pouvons admettre que les hommes contrôleront leur fécondité individuelle afin de produire la population optimale. Si le postulat n'est pas correct, nous devons réexaminer nos libertés individuelles pour voir lesquelles sont défendables.

La réfutation de la main invisible dans le contrôle du niveau de la population peut être trouvée dans un scénario (...) de "la tragédie des biens communs".

Imaginez un pâturage ouvert à tous. On doit s'attendre à ce que chaque éleveur essaie de mettre autant de bétail que possible sur le terrain commun. Un tel arrangement peut fonctionner d'une manière raisonnablement satisfaisante pendant des siècles (...) mais la logique inhérente des biens communs génère implacablement la tragédie.

En tant qu'être rationnel, chaque éleveur cherche à maximiser son gain. Explicitement ou implicitement, plus ou moins consciemment, il se demande "quelle est l'utilité pour moi d'ajouter une bête de plus à mon troupeau ?" Cette utilité a une composante négative et une composante positive. La composante positive est que l'éleveur reçoit tous les revenus de la vente de l'animal additionnel. La composante négative est fonction du surpâturage additionnel provoqué par la bête supplémentaire. Mais les effets du surpâturage sont partagés par tous les éleveurs. (...) L'éleveur rationnel conclut que la seule voie sensée qu'il peut suivre est d'ajouter une autre bête à son

troupeau ; et une autre, et une autre.... C'est la conclusion atteinte par chaque berger rationnel partageant un terrain commun. Là réside la tragédie. Chacun est enfermé dans un système qui le contraint à augmenter son troupeau sans limites sur un bien limité. La ruine est la destination vers laquelle tous les hommes se ruent, chacun à la poursuite de son propre meilleur intérêt dans une société qui croit en la liberté des biens communs. La liberté dans les biens communs apporte la ruine à tous ».

### *b) Hypothèses*

Bien communs = biens rivaux non excluables. Le plus souvent, ce sont des biens non produits, contrairement aux autres biens non privés : ressources naturelles comme l'air, la qualité de la terre, des océans, d'un lac etc.

Pâturage = bien commun, i.e. non approprié privativement, sans restriction d'usage. Demande non contrainte par le marché (prix nul pour les Crs, pas de contrôle des dts de ptté) ni la collectivité. Biens non excluables, donc qui peuvent être consommés gratuitement par tous. Donc pas d'existence d'un équilibre concurrentiel puisque la consommation du bien n'exige pas le paiement d'un prix, sauf équilibre avec prix nul.

Mais bien rival : tous ne peuvent en jouir en totalité, la nourriture des uns privant les autres de ressources. Au départ, biens libres : biens dont le prix est nul à l'équilibre parce que leur offre à ce prix est supérieure à la demande à ce prix. Mais il arrive que, pour ce prix nul, les conditions de développement économique entraînent une demande supérieure à l'offre.

Rque : le caractère rival est construit historiquement. Biens communs = ressources naturelles qui se renouvellent sans la main de l'homme. En deçà d'un seuil, renouvellement suffisant pour satisfaire une demande à prix nul. Dépassement du seuil : à terme, offre naturellement renouvelée < Demande, pénurie.

### *c) résultats*

Sous-optimalité de l'équilibre concurrentiel avec biens rivaux non excluables : surexploitation des biens communs, insoutenable à LT.

Si le bien était excluable, il n'y aurait pas de pb d'optimalité. Il y aurait des pbs de justice dans l'appropriation des biens : à qui attribuer les biens libres qui n'appartenaient à personne ? est-il légitime que la propriété des ressources naturelles excluables se transmette selon les règles marchandes ? Est-il légitime que les pauvres s'en trouvent privés ? Débat important autour de la légitimité de l'appropriation privée des ressources naturelles au détriment des pauvres. Cf. Rousseau, Marx : le pauvre chez Rousseau, le salarié chez Marx, se trouve dépossédé des richesses naturelles autrefois librement accessibles. (Cf. plages privées, suggestions y compris du FMI sur la

dette de la Grèce : vendez vos plages, vendez vos îles. Refus au nom d'une conception du partage égal des richesses naturelles).

Mais le pb ici soulevé est différent de ce débat : il concerne des biens non excluables. La question n'est donc pas celle de la légitimité de l'appropriation privée et marchande d'une richesse d'abord commune, mais celle de la régulation d'une richesse qui d'abord n'est pas appropriable de manière privée parce qu'elle n'est pas excluable.

Alors, la non-excluabilité implique un prix nul, mais ce n'est pas un prix d'équilibre : demande supérieure à offre. Plus précisément, dde à un prix nul supérieure à offre soutenable à long terme. Epuisement des ressources naturelles, consommées à un rythme qui ne permet plus leur renouvellement. Surexploitation des ressources. Préférences pour la consommation présente pas seulement du fait des préférences, mais parce que la consommation présente est gratuite, et qu'il y a incertitude sur la possibilité de la consommation future.

Pb de coordination avec comportements non coopératifs : un agent seul, ou des agents qui se coordonneraient, choisiraient de renoncer à une part de la consommation présente pour conserver une consommation future. Ici, pas de possibilité d'un tel arbitrage, parce que chacun, dans l'incertitude de pouvoir s'approvisionner dans le futur, indépendamment de son propre comportement, du fait du comportement des autres, préfère consommer le bien présent. Pb encore du type « passager clandestin », sans même qu'existe de billets de train.

Eq non coopératif non OP.

#### *d) Solutions*

Hardin : dissuader la consommation excessive, soit par le marché (attribution de dts de ppté) soit par l'Etat (régulation non marchande des dts d'accès).

Régl<sup>o</sup> marchande : pb si bien non excluable (air).

Régl<sup>o</sup> étatique : pb de respect des normes imposées.

Dans ces deux cas, risque de transgression des règles.

#### 2. Ostrom

Pb de transgression des règles. Coop en petites communautés qui décident et font appliquer règles d'accès. On respecte une règl<sup>o</sup> qu'on a élaborée. Mais pb envt : bien mondial. Ce ne peut être une petite Cté qui décide.